# COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IVe Internationale

0, 50 F.

SAMEDI 26 MARS 1977 — BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE — PARAIT MERCREDI ET SAMEDI — PRIX


## EDITORIAL

## MARS 1967 à BASSE-TERRE : il y a 10 ans...

### LE PROLOGUE DE L'EXPLOSION DE COLERE DE POINTE-A-PITRE EN MAI 67

Il y a dix ans des manifestations violentes, tournant parfois à l'émeutes se déroulèrent dans Basse-Terre. Elles furent les premiers signes d'un mécontentement qui devait deux mois plus tard exploser encore plus violemment à Pointe-à-Pitre.

Tout commença par un acte raciste commis par un commerçant blanc de Basse-Terre. Celui-ci fit attaquer un ferreur de chaussures travaillant devant son magasin par son chien. Cet acte raciste mettait aussitôt le feu aux poudres. Des centaines de gens se rassemblaient devant le magasin et exigeaient réparation et excuses du raciste. Mais celui-ci, narguant la foule, se croyant bien prôtégé par la police, se contenta de fermer son magasin.

Les manifestants s'attaquèrent alors à tout ce qui appartenait au commerçant. Ses voitures furent détruites, le magasin mis à sac et finalement incendié.

Mais cet incident n'était que le détonateur qui déclanchait une explosion de colère qui allait durer quatre jours.

Espèrant que la colère allait se calmer après la mise à sac et da destruction du magasin, la préfecture laissa faire les manifestants. La police locale se contentant de surveiller de loin le déroulement des opérations, alors que même un sous-préfet se mélait aux manifestants pour les aider à pousser dans la mer une voiture !

Mais par la suite, les forces de répression attaquèrent férocement les manifestants. Ceux-ci ripostèrent et pendant trois jours, il y eut dans Basse-Terre des batailles entre gendarmes et jeunes armés de pierres !

Ceux qui aux yeux de ces jeunes représentaient les tenants du pouvoir, furent systématiquement pris à partie. De nombreux blancs ont été molestés et blessés. La rue appartenait aux manifestants. La préfecture hésitait entre la répression brutale et la politique habituelle de la main dans le dos ou celle des belles promesses.

Finalement tout en contenant les manifestants, elle appliqua cette dernière politique. Les manifestants furent invités à envoyer des délégués à la Préfecture. On annonça à grand renfort de publicité

*Suite page 2*

## guadeloupe

## GREVE DES DOCKERS : LES PATRONS RESPONSABLES : qu'ils payent !

Cela fait plus d'une semaine que les dockers ont entamé une grève du zèle au port autonome de Pointe-à-Pitre. Ils réclament 8,5% d'augmentation pour la période allant de juillet à décembre 1976 et le maintien de l'accord portant sur une entrevue syndicat-patronat touts les 4 mois, afin d'examiner les salaires.

Pour l'instant les patrons de la Compagnie Générale Transatlantique refusent de leur accorder satisfaction sur les deux points ; la conséquence de cette grève, c'est que les bateaux ne sont pas déchargés et qu'ils sont détournés vers d'autres pays. Bien évidemment, cette situation a donné l'occasion aux patrons de la Guadeloupe et aux responsables de la Chambre de Commerce de lancer toute une série de déclarations visant à faire porter la responsabilité d'une éventuelle pénurie de marchandises, et une hausse des prix, aux seuls dockers en grève.

FR3-Guadeloupe n'a pas manqué du reste d'en donner un large écho.

Nous pensons au contraire que les capitalistes sont les principaux responsables de cette grève. C'est leur refus d'augmenter les salaires des dockers et de respecter leurs propres engagements qui est à l'origine de la grève. Certes, il y a risque que les marchandises viennent à manquer si le mouvement se poursuit et les travailleurs eux-mêmes en seraient victimes. Mais en dépit de cela, pas un seul travailleur ne donnera tort aux dockers de se battre pour des augmentations de salaire, car ils savent tous, quel que soit le secteur auquel ils appartiennent que c'est par la lutte qu'ils peuvent arracher leurs revendications aux capitalistes. Quant aux autres couches de la société, et en particulier les bourgeois eux-mêmes, ils seront également touchés par une éventuelle pénurie de marchandises. Mais cela ne sera que justice, car pour une fois, ils supporteront en même temps que les travailleurs les inconvénients du système social qui est le leur et de leur propre mentalité de profiteurs capitalistes. Leurs représentants ont beau faire des déclarations alarmistes aucun travailleur ne s'y laissera prendre.

S'ils veulent que la grève des dockers cesse, que les patrons de la compagnie leur accordent satisfaction.

## martinique

## NOUVELLES HAUSSES NOUVEAUX CADEAUX AUX CAPITALISTES

Le gouvernement prétend lutter contre la hausse des prix, mais c'est lui qui donne l'exemple des augmentations. C'est ainsi que le préfet a autorisé l'augmentation du prix du ticket de G.E.T. qui passe de 1F15 à 1F40, ainsi que la hausse de 9% du sucre qui est maintenant vendu à 3 F. le kilo.

Cette augmentation n'est valable que pour le sucre de consommation locale, donc le sucre exclusivement vendu en Martinique et elle n'est pas répercutée sur ce même sucre exporté et vendu en France. Soyons certains que l'intérêt des consommateurs français n'est guère en cause. Car cette augmentation n'est qu'un cadeau royal que fait le gouvernement aux usiniers de la Martinique ; il leur garantit de substantiels profits sur le dos des consommateurs martiniquais.

## MARTINIQUE

## RENAULT : qui sème le vent...

*Au garage Renault de la zone industrielle du Lamentin, la direction tente de prendre sa revanche après les 13% qu'elle a dû céder lors de la grève de décembre-janvier. Ainsi des vigiles sont employés maintenant pour garder l'établissement et surveiller les employés. La direction qui prétendait ne pas pouvoir nous augmenter a cependant su trouver l'argent pour embaucher et payer ses gardes-chiournes ! D'autre part, la direction surveille*

*Suite page 2*


Directeur de publication : M.E.ZOZOR
Commission Paritaire : N° 51728
Correspondant du Journal : G. BEAUJOUR
B. P. 214 P.A.P.
B. P. 386 F.D.F.
Roneo du Journal : Pointe-à-Pitre

6 ème supplément au mensuel N° 72

# POINTE-A-PITRE

## Deux réunions publiques

*Le vendredi 18 mars et le mardi 22, se sont tenues deux réunions publiques centrées sur le problème des ouvriers agricoles et des petits planteurs. La réunion du 22 qui était une conférence de presse de la CGTG, mettait l'accent, en plus des luttes en cours dans le secteur canne, sur les débrayages et autres actions menées par les ouvriers du Bâtiment et par les dockers pour défendre leurs revendications.*

*Ces deux réunions sont donc ni plus ni moins que le reflet de la situation sociale et des luttes menées actuellement par une fraction importante de la classe ouvrière de ce pays.*

La réunion de l'UTA et de l'UPG qui s'est tenue le vendredi 18, était conçue comme un meeting d'information destiné essentiellement aux étudiants du Centre Universitaire Antilles-Guyane. Ce meeting a rassemblé 400 à 500 personnes dont la moitié environ était constituée de travailleurs : petits planteurs, ouvriers agricoles, ouvriers du bâtiment.

Mornal pour l'U.T.A., après avoir parlé de la situation des ouvriers agricoles, a indiqué que son syndicat dont la revendication initiale était de 10% d'augmentation des salaires, a actuellement ramené cette revendication à 3%.

Au nom de l'U.P.G., Chicaté a ensuite exposé les objectifs de lutte des planteurs : fixation à 166,50 F du coût de la tonne de canne et paiement par les usiniers des frais de transport de la canne qu'ils achètent.

L'U.G.T.G., par la voix de Mounien, est ensuite revenue sur le mode de fixation du prix du sucre en Europe, et a expliqué comment ce cours européen du sucre entraîne la détermination du coût de la tonne de canne produite ici en Guadeloupe. Pour ce qui est de l'analyse de la situation au 18 mars, l'U.G.T.G. a mis l'accent sur le fait que le blocage de la situation lui apparaît comme la manifestation de la volonté bien arrêtée de la S.I.S., de la S.A.G. et autres grosses sociétés, de "détruire l'économie sucrière de la Guadeloupe". Et pour Mounien comme pour les deux autres orateurs la lutte pour l'indépendance nationale, c'est l'unique perspective qui reste aux travailleurs du secteur canne, ouvriers et petits planteurs.

La conférence de presse de la C.G.T.G. s'est tenue en présence de plusieurs dizaines de travailleurs du bâtiment, des docks, de la canne, petits planteurs notamment, et en l'absence de la principale officine de presse, FR3.

Leroy, secrétaire à l'information de la C.G.T., a rappelé toute une série de conflits récents: hôtellerie, Air Antilles, bâtiment, et en cours : docks, bâtiment, canne.

Dans le Bâtiment, et pour la période allant du 1/9 au 31/12/76, toutes les organisations syndicales : CGT, CFDT, FTG et FO (B-T) réclament 6% d'augmentation et le maintien du principe d'une paritaire tous les quatre mois.

Le patronat de son côté propose 6,50% du 1/9/76 au 31/12/77.

Les travailleurs rejettent cette proposition et de nouvelles actions sont à prévoir dans ce secteur.

Chez les dockers, la CGTG, la CGTU et Force Ouvrière réclament 8,18% pour régler le contentieux de l'année 76 et la garantie qu'une nouvelle paritaire aura lieu en juin.

Les patrons refusent et proposent 5,10% pour la période de juillet jusqu'à ce jour. Les dockers continuent leur lutte.

Dans l'industrie sucrière les ouvriers CGT réclament 10% d'augmentation (leur revendication initiale était de 15%).

Pour les planteurs, la C.G.T. réclame 135,60 F pour la tonne de canne.

Pour la C.G.T.G. la lutte continue !

# EDITORIAL

## (suite)

que des chantiers étaient ouverts pour les jeunes sans travail.

La colère tomba. Les jeunes n'étaient pas organisés. Ils manquaient de perspectives claires sur la suite à donner à leur mouvement.

L'épilogue de ces événements devait cependant être révélateur de l'état d'esprit en Guadeloupe en cette période. Le 24 mars 1967, une charge de plastic détruisait la devanture du magasin Sans Pareil (appartenant au même raciste de Basse-Terre), à Pointe-à-Pitre.

Deux mois plus tard, c'est de Pointe-à-Pitre que partira une autre explosion de colère sans précédent jusqu'ici en Guadeloupe. Pendant trois jours, de véritables affrontements armés vont se dérouler dans les rues de la ville. Force devait rester à l'ordre colonial, des dizaines de manifestants perdirent la vie. Mais ce "succès" colonial n'en était pas un, car depuis lors une fraction du peuple guadeloupéen est irrémédiablement dressée contre le colonialisme français. C'est d'elle que partiront les mouvements et les luttes qui mettront fin aux jours du pouvoir en Guadeloupe.

# RENAULT

## (suite)

*les ouvriers et minute très sérieusement le temps de pause. Il est interdit par exemple de se désaltérer pendant le travail, alors que c'était toléré auparavant.*

*Toutes ces mesures d'intimidation ne font qu'exaspérer les travailleurs et il est certain que la direction de Renault récoltera un jour ce qu'elle a semé.*

# TRAMONI assassiné: la mort d'un chien de garde du Capital

*Il y a cinq ans, le 25 février 1972, un jeune ouvrier révolutionnaire de 23 ans, Pierre Overney, était assassiné devant les usines Renault, à Boulogne-Billancourt, près de Paris. Ce crime avait soulevé l'indignation, notamment chez les travailleurs de la Régie, et les obsèques de Pierre Overney, qui réunirent 200.000 personnes, avaient été l'occasion pour l'ensemble de l'extrême-gauche révolutionnaire de rendre, au-delà des divergences, un hommage à ce jeune militant dont le nom venait s'ajouter à la longue liste de ceux qui sont morts pour l'émancipation de la classe ouvrière.*

*Tramoni avait assassiné de sang-froid Overney, qui était venu diffuser des tracts avec quelques camarades. Le crime avait été photographié par des reporters de l'Agence Libération, et malgré une série de preuves accablantes, on assista à une parodie de procès où, du P.D.G. de Renault au simple surveillant, les faux témoignages se succédèrent. Finalement Tramoni fut condamné à 4 ans de prison, qu'il n'a sans doute même pas effectués.*

*Il a été abattu, mercredi, de cinq balles de calibre 45. Cet acte a été revendiqué par le "Noyau armé pour l'autonomie populaire, Pierre Overney". Certes, sa mort ne résoud rien, mais nous comprenons que des jeunes n'aient pu supporter de voir Tramoni en liberté, lui qui était, selon leurs propres termes, "le symbole de la terreur patronale impunie".*

=-=-=-